

Questions orales

Est-ce que le ministre peut assurer cette Chambre et les industriels canadiens que le Canada participera à ces négociations afin qu'il puisse s'ajuster à une nouvelle concurrence possible?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada n'a pas encore décidé s'il souhaitait ou non participer aux discussions ou aux négociations entre les États-Unis et le Mexique au sujet d'une éventuelle entente de libre-échange.

Comme je l'ai expliqué hier au Comité permanent des affaires étrangères, nous voulons consulter les provinces, le secteur commercial, les syndicats et les députés avant de prendre une décision. Nous ne savons évidemment pas si les États-Unis et le Mexique conclueront une telle entente. Selon toute probabilité, aucune décision ne sera prise à ce sujet d'ici à décembre. Chose certaine, nous avons au moins jusqu'à la fin de septembre, selon moi, pour prendre une décision concernant notre participation à de telles négociations.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne la vacance de siège dans la circonscription de York-Nord, vacance créée par une décision rendue par la Cour suprême de l'Ontario le 28 mai 1990.

Le premier ministre a déjà annoncé des élections complémentaires dans deux circonscriptions, soit dans celle d'Oshawa et dans celle de Laurier—Sainte-Marie, à Montréal. Ces élections complémentaires auront lieu le 13 août 1990. Je me demande si le premier ministre pourrait dire à la Chambre aujourd'hui si les habitants de York-Nord auront la chance d'élire tôt un représentant à la Chambre des communes. Annoncera-t-il des élections dans York-Nord pour le 13 août? Il a jusqu'au 25 juin pour annoncer une élection complémentaire dans cette circonscription. Le fera-t-il avant?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses remarques, mais je n'ai pas encore eu le temps de réfléchir à la question. Je vais y penser et l'informerai de ma décision. Si j'étais certain que cela intéresse le futur chef du Parti libéral, j'aimerais bien le voir à la Chambre le plus tôt possible.

M. le Président: Le député de Kamloops a la parole pour un rappel au Règlement.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

DEMANDE DE RETOUR AUX AFFAIRES COURANTES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement sur deux points différents. Plus tôt dans la journée, le whip du gouvernement a demandé le consentement unanime de la Chambre pour revenir aux affaires courantes afin de faire quelque chose au nom du gouvernement, et il l'a évidemment obtenu. En raison du déroulement des travaux de la Chambre ce matin, nous avons sauté l'étape de la présentation des pétitions. Je me demande si la Chambre consentirait unanimement à ce que nous revenions aux pétitions afin de permettre aux députés de présenter leurs pétitions avant que nous ne passions à l'ordre du jour.

M. le Président: Le député de Kamloops demande le consentement unanime de la Chambre pour revenir à la présentation de pétitions. La Chambre est-elle d'accord? Le député de Calgary-Ouest a la parole sur le même sujet.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, en tant que whip du parti ministériel, j'ai demandé le consentement unanime de la Chambre ce matin pour déposer un rapport de comité. Je veux des éclaircissements concernant la demande du député. S'agit-il d'une seule pétition ou de toute une série de pétitions qui prendra une heure ou deux de notre temps? Quelle est la nature exacte de la demande?

M. Riis: Monsieur le Président, je n'ai pas de compte exact, mais je pense qu'il pourrait y avoir une demi-douzaine de députés qui ont des pétitions à présenter, et comme nous n'avons pas eu le temps plus tôt, nous voudrions peut-être les présenter de la manière habituelle, s'il y a consentement unanime.

M. le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

PÉTITIONS

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions venant de toute la Colombie-Britannique, regroupant quelque 12 500 signatures, qui sont certifiées conformes en vertu de l'article 36 du Règlement. Elles ont été coordonnées par Greenpeace et l'Alliance contre les vols à basse altitude.

Les pétitionnaires se joignent aux organisations représentant des centaines de milliers d'habitants de Colombie-Britannique—Premières nations, syndicats,